

## **L'ANPME et l'AMICA signent une convention de partenariat Economie**

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-11-2007 21:08:32

**L'Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (ANPME) et l'Association Marocaine pour l'Industrie et le Commerce de l'Automobile (AMICA) ont signé, mercredi à Casablanca, une convention de partenariat pour la modernisation des petites et moyennes entreprises de la filière automobile.**

Un communiqué conjoint de l'Agence et de l'Association, parvenu jeudi à la MAP, précise que cette convention a été signée par Mme Latifa Echihabi, directeur général de l'ANPME et M. Larbi Belarbi, président de l'AMICA, en marge du Salon méditerranéen des technologies et des services de l'Automobile, qui a ouvert ses portes mercredi à Casablanca.

Cette convention porte sur la mise en place d'un cadre de référence de collaboration entre l'ANPME et l'AMICA fixant les axes de partenariat, les modalités de fonctionnement et les engagements des parties en vue de la modernisation compétitive des entreprises relevant de la filière automobile.

Les deux parties s'engagent, par cette convention, à collaborer en matière d'accompagnement des entreprises, d'appui institutionnel de l'AMICA et de la réalisation d'un plan de communication de proximité au niveau régional.

Le partenariat entre l'ANPME et l'AMICA témoigne d'une part de la volonté et du rôle important des associations professionnelles en matière d'information, d'assistance, d'encadrement et de représentation des entreprises et d'autre part, de l'enjeu de la modernisation compétitive des entreprises de la filière automobile, préalable incontournable pour consolider leur compétitivité.

L'industrie de l'automobile est retenue comme un des métiers mondiaux du Maroc dans le programme "Emergence" et constitue un moteur de croissance permettant un repositionnement compétitif du tissu industriel marocain pour maintenir à long terme sa position concurrentielle sur les marchés et assurer sa croissances économique.

MAP